Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 82 (1955)

Heft: 11

Artikel: Conseil des patoisants romands : liste des dons et subsides reçus

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-229630

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Traduction

- 1. Lorsqu'une fille a vingt ans et qu'on lui parle d'un galant (éventuel), son petit cœur battant fortement (à grands élancements), elle demande doucement : « Comment est-il?... Est-ce un laid?... Est-ce un beau?... Est-ce un grand?.... Est-ce un petit?.... Quels cheveux, quels yeux a-t-il?... »
- 2. Losqu'une fille a trente ans et qu'on lui parle d'un galant, la voilà qui fait un petit bond et qui vous demande bonnement : « Qui est-il?... Qui est-il?... De quel lieu sort-il?... De Bonfol?... de Boncourt?... »
- 3. Si une fille a quarante ans et qu'on lui parle d'un galant, la voilà qui fait un grand bond et qui demande curieusement: « Que fait-il?.... Que fait-il?.... Des montres?... Des cuviers?... Elève-t-il des veaux?... Quelle fortune a-t-il?... »
- 4. Si une fille a cinquante ans et qu'on lui parle d'un galant, la voilà gambadant, gesticulant, et qui demande à tout le monde : « Où est-il ?... Où est-il ?... Sur les hauteurs ?... Dans la plaine ?... Riche ou non, laid ou beau, que je cours à sa recherche!... »

Epiquerez, le 17 février 1932. Jules Surdez.

Conseil des patoisants romands

Liste des dons et subsides reçus

La caisse du Conseil des patoisants romands, tenue par M. Oscar Pasche, a reçu les sommes suivantes, en espèces:

Association vaudoise des amis du patois, Fr. 100.—; Association des amis du patois valaisan, 150; Le Jura S.A., Porrentruy, 5.—; S.A. Industrie Aluminium, Lausanne, 25.—; Caisse d'Epargne et de Crédit, Lausanne, 50.—; M. H. Perrochon, Ecrivains vaudois, Payerne, 5.— ; M. Maurice Chappuis, Amis de la Forêt, Carrouge, 5.—; Bal'éthêla, patois fribourgeois, 100.—; Chambre vaudoise d'agriculture, Lausanne, 50.—; feu H. Kissling, par le président du C.P.R., 20.-; M. André Oyex, Lausanne, 10.—; Amicale des patoisants de Savigny-Forel, 30.—; Librairie St-Paul, Fribourg, 20.—; Assurance mutuelle vaudoise accidents, Lausanne, 50.—; Union des syndicats agricoles romands, Lausanne, 10.—; Cercle du Sapin, La Chaux-de-Fonds, 20.—; Laiterie agricole, Lausanne, 30.—; M. Auguste Mayor, Grandcour, 5.—; Fédération du costume genevois, M. Bordier, Genève, 25.—; M. Jacques Tagini, Genève, 2.—; Gouvernement du canton de Fribourg, 3000.—; M. Roger Molles, « Conteur romand », 5.—; M. Eugène Wiblé, Genève, 5.—; M. Louis Glardon-De Riaz, Vallorbe, 5.—; Radio-Lausanne, 600.—; M. J. Delley, Fribourg, 10.—; Mlle Juliette Cordey, Lausanne, 20.— : Gouvernement du canton du

Valais, 3000.—; Société jurassienne d'émulation, 500.—; Gouvernement du canton de Berne, 1500.—; Mme I. Millioud, Penthéréaz, 3.—; Municipalité d'Essertes, 5.—; Gouvernement du canton de Vaud, 500.—; Fondation Pro Helvetia, 3000.—.

Le subside de Pro Helvetia est affecté au fonds spécial des Archives sonores des parlers romands. L'année prochaine, le Conseil des patoisants romands obtiendra un nouveau subside de 3000 francs de cette fondation.

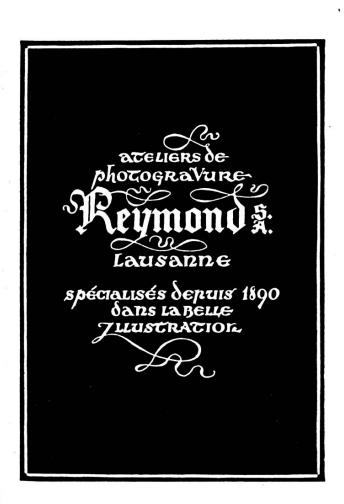
Nous tenons à assurer tous les donateurs de notre très profonde reconnaissance. Ils seront ou ont déjà été remerciés tous personnellement.

Nous avons accueillis avec une immense gratitude tous les versements, depuis les subventions considérables des gouvernements cantonaux, sociétés et fondations, jusqu'aux sommes plus modestes de nos amis patoisants.

Le Conseil des patoisants romands va au-devant de charges très lourdes, et une part importante de ses moyens financiers a été consacrée au pavillon des prix du grand concours. C'est pourquoi il sera reconnaissant infiniment à tous les groupements et patoisants ou amis du patois qui voudraient, à leur tour, manifester tangiblement leur attachement à notre vieille langue et à sa défense efficace. Compte de chèques postaux II. 11835, Conseil des patoisants romands, Essertes (Vaud). Les listes de donateurs seront publiées périodiquement. Merci encore.

Voici maintenant la liste des dons en nature :

Fabrique Longines, St-Imier: deux magnifiques montres (pour dames et pour homme). - Mme Clara Durgnat-Junod, Lausanne : deux aquarelles de sa main, une huile de Brechbühl. — Mlle Angèle Golay, Radio-Lausanne : un tableau à l'huile. — « Messager boiteux », Klausfelder, Vevey: une channe. — Maison Nestlé, Vevey; trois boîtes de Nescafé. — Magasins Innovation, Lausanne: un plat, un vase à fleurs, une bouteille eau de Cologne. — Association du costume gruérin, Bulle : une série d'ouvrages « Botyè d'la Grevîre ». — Glossaire des patois de la Suisse romande, Berne : collection complète du Glossaire. — Radio-Lausanne: participation aux frais d'organisation du concours.



Cette liste ne comprend pas la proposition des Archives suisses des traditions populaires de racheter une ou deux œuvres présentées contre versement au Conseil des patoisants romands d'une somme de 150 francs.

Elle ne comprend pas non plus le résultat de la souscription spéciale des patoisants fribourgeois (plusieurs beaux dons en nature, pour près de 300 francs en espèces).

A tous ces donateurs aussi vont nos plus vifs remerciements et l'expression de notre très grande gratitude.

> Conseil des patoisants romands : Le président.

Au temps des cours de répétition

Deux hommes se séparent et le soldat monte dans le train.

- Bon voyage! Je t'enverrai une carte postale! promet le civil.
- Merci, dit malicieusement le soldat. N'oublie pas qu'elle peut peser deux kilos et demi!

Humour vigneron!

Deux Vaudois se séparent après une bonne batoillée auprès d'une bouteille de « C'en est »!

- Alors, au revoir, à la prochaine!
- Entendu: à la prochaine. Mais peut-être qu'on se reverra avant!...

L'accident à Tronchet

- Vous savez que le Louis Tronchet est à l'hôpital ?
- Pas possible! Qu'est-ce qu'il a eu?
- Eh bien, il foutimassait dans sa grange et il est tombé d'une échelle cinq secondes après que son domestique l'a enlevée!

M. Matter.